

DIAGNOSTIC PARTAGE pour l'élaboration de l'Agenda 21

Ville de Serris

Version finale

SOMMAIRE

Edito	3
Introduction	4
Structuration du diagnostic partagé	6
1. AMENAGEMENT	7
Résultats de l'enquête population	
a. Urbanisme, Construction et Habitat	
b. Transport et Mobilité	
c. Energie	13
2. CONSOMMATION ET PRESERVATION DES RESSOURCES	
Résultats de l'enquête population	
a. Milieux naturels, Espaces verts et Biodiversité	
b. Eau	19
c. Déchets	
d. Air et bruit	23
3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	24
Résultats de l'enquête population	25
a. Activités économiques	26
b. Tourisme	
c. Emploi	29
4. ACTIONS ET VIE SOCIALE	30
Résultats de l'enquête population	
a. Insertion et Solidarité	32
b. Accès au logement	33
c. Famille et Petite enfance	
d. Education, Enfance et Jeunesse	35
e. Dépendance	37
f. Culture, Sport, Loisirs et Vie associative	38
5. FONCTIONNEMENT MUNICIPAL ET VIE COMMUNALE	40
Résultats de l'enquête population	41
a. Sensibilisation et Démocratie locale	42
b. Ecoresponsabilité et Mobilisation du personnel municipal	43
ANNEXES	45
Résultat de l'enquête population	46
Compte rendu de l'Atelier Environnement et cadre de vie	50
Compte rendu de l'Atelier Economie et emploi	52
Compte rendu de l'Atelier Solidarité et vie sociale	
Compte rendu de l'Atelier Aménagement, logement et transports	55

Edito

En approuvant le projet d'agenda 21 en décembre 2008, la Municipalité de Serris s'engage dans un **processus de développement durable** à long terme pour répondre aux objectifs de Rio.

L'état des lieux a été le point de départ de la concertation publique, étape essentielle et significative d'une démarche transversale mise au service de la démocratie locale.

Ouverte à la population et aux acteurs de la vie locale, cette concertation a été l'occasion pour nous d'ajuster et d'enrichir nos nombreuses réflexions internes sur les pratiques communales.

Cette phase préliminaire de travail nous a permis de rédiger un document intermédiaire, appelé « diagnostic partagé », étape-clé de notre projet d'agenda 21. Ce diagnostic vient conforter, à la fois les actions déjà entreprises, et nos engagements en faveur d'une « ville durable » à concevoir autrement, et à construire dans l'intérêt d'un territoire en pleine expansion.

Notre légitimité à « penser global pour agir local » se trouve donc renforcée au travers des synthèses produites grâce à l'intervention des agents de la Municipalité et des acteurs de la vie locale.

Nous remercions d'ailleurs chaleureusement tous les participants, pour leur contribution aux ateliers organisés dans le cadre de la concertation.

La présentation de ce diagnostic partagé sera suivie de différents débats. Un consensus devra alors être trouvé par les politiques permettant d'identifier les grands objectifs, recommandations et priorités à mettre en place. Puis, Une seconde phase de concertation sera proposée aux acteurs de la vie locale afin qu'un véritable projet partagé d'agenda 21 puisse émerger.

Martine Offroy 1^{ère} Adjointe au Maire, Chargée du Développement Durable



Introduction

Le diagnostic partagé de Serris a pour but d'offrir une lecture panoramique des enjeux du territoire au regard du développement durable. Il est la base de l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville de Serris, un projet issu d'une collaboration collective. Pour cela, les partenaires de la Ville, les élus, les associations, les services, les habitants ont participé à des temps d'échanges et de concertation sur différents thèmes.

1ère étape : Etat des lieux

décembre 2009 - février 2010

Sur la base de consultation de documents de la Ville et de ses partenaires et d'entretiens réalisés auprès des élus, des services et des acteurs du territoire, un état des lieux sur les pratiques et les enjeux du territoire au regard du développement durable a été réalisé.

45 entretiens ont été menés auprès de :

- 11 élus,
- 16 agents,
- 18 acteurs du territoire (institutionnels, associatifs, économiques,...)

2ème étape : Enquête population

décembre 2009 - février 2010

Un questionnaire a été adressé par courrier à chaque foyer serrisien et mis en ligne sur le site Internet de la Ville afin de recueillir la perception de la population sur les enjeux locaux liés au développement durable. Il a également été proposé aux agents de la ville.

118 questionnaires ont été reçus dont :

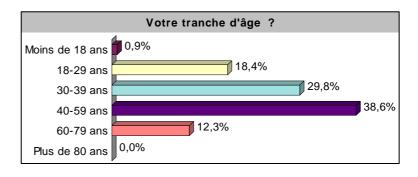
- 41 réponses sur le site internet,
- 77 réponses par questionnaire papier.

Les répondants représentent environ 2% de la population serrissienne et 4% des foyers serrissiens.

L'échantillon des répondants se caractérise par :

- une répartition relativement quasi égale des hommes et des femmes,
- 50% de répondants entre 18 et 40 ans ; 50% entre 40 et 80 ans,
- une sur-représentation des personnes de plus de 60 ans et sous-représentation des jeunes de moins de 30 ans au regard de la répartition de la population,
- une large majorité d'habitants de Serris.





3^{ème} étape : Concertation

mars 2010

Un Forum 21 de lancement de la concertation a été organisé le jeudi soir 13 mars 2010. Cette réunion publique, ouverte à tous les serrissiens ainsi qu'aux partenaires de la commune, a été l'occasion de présenter les résultats du questionnaire population, d'expliquer les modalités de la concertation et de mobiliser les habitants à participer aux ateliers.

Quatre ateliers participatifs, tenus par la suite, ont eu pour but de recueillir les perceptions et les avis des acteurs du territoire, autour d'une thématique précise, sur la prise en compte du développement durable dans les actions et les projets locaux, de partager des enjeux identifiés dans l'état des lieux, d'enrichir et de compléter ce dernier.

Les ateliers se sont déroulés durant la semaine du 22 mars 2010 :

- Atelier Environnement et cadre de vie
- Atelier Economie et emploi
- Ateliers Vie sociale et solidarité
- Atelier Aménagement, logement et transport

Un 5^{ème} atelier a rassemblé les cadres et les ambassadeurs du développement durable de la Mairie de Serris.

4^{ème} étape : Stratégie locale de développement durable avril – mai 2010

Sur la base de ce diagnostic partagé, les élus échangeront sur la définition stratégique de l'Agenda 21 : quels sont les enjeux prioritaires, quels objectifs atteignables se fixer pour les prochaines années ?

Pour la fin mai 2010, **une stratégie locale de développement durable** devrait émerger de ce travail, et donner ainsi les contours des engagements politiques de l'Agenda 21.

5^{ème} étape : Programme d'actions

juin – décembre 2010

Une fois la stratégie définie, les serrisiens et les acteurs du territoire seront à nouveau consultés pour construire un programme d'actions partagé. Le programme d'action se poursuivra tout au long du second semestre 2010.



Structuration du diagnostic partagé

Pour chacune des thématiques analysées, un tableau de synthèse présente :

Les **atouts** : ils correspondent aux points forts de la ville, de ses partenaires ou du territoire sur le thème considéré. L'Agenda 21 pourra s'appuyer sur ces atouts.

Dans les tableaux, les textes en italiques correspondent à des actions ou des projets pilotés par des partenaires de la commune : Région Ile-de-France, Département Seine et Marne, EPA France, SAN Val d'Europe, Syndicats, Associations, Entreprises,...

- Les points de vigilance: ils correspondent à des axes d'amélioration de la ville, de ses partenaires ou du territoire sur le thème considéré. L'Agenda 21 devra permettre de progresser sur ces points.
- Les contraintes : elles s'imposent à la ville de Serris, en raison de sa situation géographique ou institutionnelle. L'Agenda 21 devra en tenir compte pour être réaliste.
- Les opportunités d'actions dès 2010 : ce sont des actions à lancer sans attendre l'adoption de l'Agenda 21 car elles correspondent à des échéances à tenir en 2010, ou vont permettre de mobiliser les acteurs pertinents pour l'élaboration de l'Agenda 21.

Les éléments issus de la consultation et de la concertation avec la population sont présentés sous les formes suivantes :

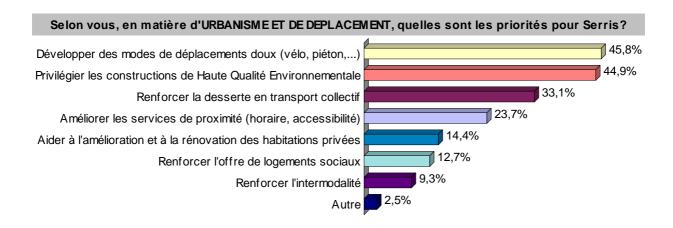
- Les résultats de l'enquête population illustrent les attentes de la population sur chaque grand domaine d'analyse.
- Les comptes rendu des ateliers participatifs sont en annexe.



1. AMENAGEMENT



Résultats de l'enquête population



Constats:

- Le développement des modes de déplacements doux (46%) arrive en première position et le renforcement de la desserte en transports collectifs (33%) en troisième position, ce qui fait des déplacements une priorité clé pour le territoire. Ceci est à rapprocher de la présence de grands axes structurants de déplacements (RER, Autoroute, TGV) mais encore à renforcer sur les réseaux de transports secondaires et de proximité.
- Les constructions de Haute Qualité Environnementale constituent la seconde priorité, citée par presque la moitié des répondants (45%). Cette tendance s'explique par le fait que le territoire de Serris est en cours de développement et que nombreuses seront encore les constructions dans les années à venir.
- L'amélioration des services de proximité arrivent ensuite (24%).
- Sur le domaine du logement, la rénovation des habitations privés (14%) et le renforcement de l'offre de logements sociaux (13%) apparaissent dans une moindre mesure comme une priorité.
- Le renforcement de l'intermodalité arrive en dernière position, le terme n'étant pas forcément connu du public.



a. Urbanisme, Construction et Habitat

- > Préserver et renforcer l'identité communale
- Développer le territoire de manière maîtrisée, en cohérence avec les prescriptions supra communales et l'environnement local
- > Promouvoir la qualité de vie et le cadre de vie des habitants, préserver les ressources, développer et affirmer les atouts de la commune
- > Assurer une mixité sociale et fonctionnelle à l'échelle des différents quartiers



ATOUTS

- Une ville « en train de se construire », donc une marge de manœuvre importante pour prendre en compte les enjeux de développement durable
- Un urbanisme maitrisé et de bonne qualité qui ne reproduit pas les erreurs des grands ensembles
- Une planification urbaine intégrant le concept de ville durable (démarche Ecocité, PADD, projet d'agglomération)
- Une urbanisation communale attentive à l'équilibre entre logements et activités
- Une programmation anticipée des équipements publics (scolaires, sportifs, culturels, sociaux, santé) en phase avec l'augmentation démographique envisagée, et équilibrée entre le centre urbain et le bourg
- Un taux de 20% de logements sociaux bien intégrés dans la ville
- Un projet d'écoquartier de 1000 logements (première livraison de 400 logements prévus pour 2014)
- Un maillage vert conséquent avec la programmation d'une une coulée verte et la future création d'un parc urbain
- Des démarches de Haute Qualité Environnementale engagées pour les futurs équipements publics
- Un projet de « Village nature » de Disney et Pierre & Vacances à proximité de Serris avec un cahier des charges exigeant en matière de développement durable

POINTS DE VIGILANCE

- Une commune récemment très urbanisée, d'origine agricole et rurale modifiant l'identité de la commune
- Une urbanisation distincte des quartiers du bourg (pavillonnaire et peu dense) et du centre urbain (logements collectifs et plus dense)
- Une coupure de la commune par la présence du boulevard circulaire et du centre commercial
- Des commerces et services de proximité difficiles à implanter et à maintenir
- Un véritable centre ville à créer
- Peu d'espaces d'aires de jeux pour les enfants
- Une croissance urbaine encore morcelée entre les différentes zones de développement de la commune
- De nombreuses zones de chantiers et d'espaces en transition à fortes nuisances pour les riverains
- Une divergence entre la commune et l'EPA sur la densité et le nombre de logements sociaux

CONTRAINTES

- Une urbanisation définie par la convention de 1987 (PIG) entre l'Etat (EPA France) et Disneyland, une marge de manœuvre faible de la commune sur les projets d'aménagements
- Un "triangle de décision" entre l'Etat (EPA France), dans son rôle d'aménageur, Euro Disney SCA, en tant que développeur, et les collectivités territoriales représentées par le SAN du Val d'Europe
- Une forte emprise des zones à urbaniser dans lesquelles intervient Disney sur le territoire communal
- Une difficulté à identifier les limites communales dans le centre urbain

- Articuler la construction du volet
 « aménagement » de l'Agenda 21 avec le projet
 d'agglomération et la définition de la Phase IV
 (via la contribution communale)
- Articuler le futur PLU avec la démarche Agenda 21
- Tirer parti des outils élaborés par l'EPA pour la prise en compte du développement durable (chartes, référentiels, indicateurs, ...)
- Mettre le projet d'écoquartier au cœur de l'Agenda 21
- Utiliser l'opportunité des enquêtes publiques sur les ZAC pour mobiliser les habitants



b. Transport et Mobilité

- > Développer les modes de circulation alternatifs parallèlement au développement de l'urbanisation
- > Aménager les voies et les intersections en prenant en compte tous les moyens (bus, vélos, piétons, automobiles...)
- > Développer et valoriser les circulations douces
- > Sensibiliser les nouveaux habitants aux modes de circulation douce afin qu'ils prennent de bonnes habitudes



ATOUTS

- Une desserte internationale, nationale et régionale du territoire facilitée par des grandes infrastructures de transports (Aéroport, Gare TGV, Autoroute, RER)
- Un rabattement effectif du réseau local Pep's vers les grands pôles multimodaux de déplacements (Gares RER Val d'Europe et Chessy)
- Un Plan de Déplacement Urbain au niveau régional et un Plan Local de Déplacement encadrant le développement des transports
- Une tarification combinée du réseau Pep's avec le réseau RER
- Un projet de TCSP à l'échelle du Val d'Europe
- L'élaboration d'une charte qualité des axes de voirie par le Syndicat des Transports hiérarchisant le réseau
- Le recrutement par le SAN d'une chargée de mission sur l'intermodalité et l'information multimodale
- Une volonté du Syndicat des transports de développer un conseil écomobilité pour les entreprises
- Une réflexion au niveau de l'EPA sur un bureau des temps (adaptation des horaires aux modes de vie) et une agence de la mobilité
- L'achat par la Ville d'un parc de deux roues de service et d'un premier véhicule électrique

POINTS DE VIGILANCE

- Une prédominance de l'utilisation de la voiture par les serrissiens, une desserte en voiture congestionnée (A4, A104, RD 934, RD 406,...)
- Une information inexistante sur le réseau local de transports en commun Pep's au pôle multimodal du Val d'Europe
- Une attractivité faible du réseau local de transports collectifs (offre peu lisible, faible fréquence, mauvaises liaisons entre les équipements publics et entre les différentes communes de l'agglomération, ...)
- Des liaisons de transports collectifs entre le nord et le sud de la Seine et Marne insuffisantes
- Peu d'offres de transports collectifs pour les employés aux horaires décalés
- Des pistes cyclables peu sécurisées, un maillage de pistes cyclables insuffisant et discontinu notamment entre le bourg et le centre urbain
- Une vision partagée à construire entre tous les acteurs sur les liaisons douces (EPA, SAN, commune)
- Une circulation dans Serris difficile à cause de l'étroitesse de certaines rues, et des sens interdits
- Des services aux cyclistes à proposer : gardiennage, offre de stationnement vélo, location, information
- Des Plans de Déplacements Entreprises et un Plan de Déplacement Administration pour la Ville de Serris à développer
- Une mauvaise adéquation entre l'offre de transports et la hausse de la population

CONTRAINTES

- Une tarification du réseau actuel soumise à celle du STIF
- Un développement du réseau difficile face à une explosion des dépenses
- Un développement urbain important qui génère une augmentation des flux d'échange (voiture et transport en commun) et qui va continuer à augmenter
- Une progression constante des déplacements liée à un éloignement croissant des zones d'habitat et d'emploi
- Un Plan de Protection de l'atmosphère d'Ile de France qui impose la mise en place de Plans de

- Expérimenter l'utilisation du site internet de covoiturage développé par le Conseil général de Seine et Marne en préfiguration d'un futur Plan de déplacement administration et d'une incitation des entreprises à la mise en place de PDE
- Commencer à étudier les modalités de mise en place d'un pédibus (démarche pédagogique, quartier pertinent, équipe pédagogique et parents d'élèves motivés)



Déplacements Entreprises pour tous les grands pôles générateurs de trafic (Disney)

c. Energie

- > Conduire des diagnostics énergétiques à l'égard des équipements publics existants
- Mettre en place des moyens permettant de limiter les gaspillages et les dépenses énergétiques au sein des équipements municipaux existants ou à créer
- > Etre ambitieux sur la performance énergétique dans tous les projets d'aménagement
- Informer et sensibiliser la population aux économies d'énergies



ATOUTS

- Des bailleurs sociaux investis sur la question énergétique des logements (toute nouvelle construction en BBC pour 3F)
- Une nouvelle norme adoptée par le SAN qui permet de bonifier les financements pour des bâtiments à plus haute performance environnementale (notamment énergétique)
- Une démarche récente du SAN sur la performance environnementale des bâtiments (BBC pour les nouveaux bâtiments publics)
- Le lancement par l'EPA d'une démarche de Plan Climat Territorial
- Un projet de mise en place d'un réseau de chaleur à l'occasion de l'ouverture prochaine d'un data center dans la zone du Prieuré
- Une augmentation de déclarations de travaux des particuliers pour l'utilisation des énergies renouvelables (au niveau du bourg)
- Un diagnostic énergétique des 4 groupes scolaires de la commune (et un audit complet sur Jean de la Fontaine): une performance énergétique correcte
- Un patrimoine récent avec une bonne performance énergétique

POINTS DE VIGILANCE

- Une démarche sur l'éclairage public à poursuivre (prévu en 2010 : mise en place de modulateurs de puissance sur le réseau basse tension)
- La nécessité d'une implication du SAN et des communes dans la démarche Plan Climat de l'EPA France
- La présence d'habitat ancien sur le bourg, consommant davantage d'énergie que le bâti neuf; beaucoup de maisons « tout électrique »
- Certains équipements publics qui restent allumés en permanence

CONTRAINTES

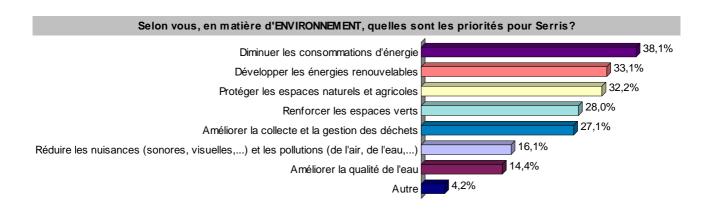
- L'obligation réglementaire d'afficher un diagnostic de performance énergétique dans tous les bâtiments > 1000 m² recevant du public
- Un renforcement de la réglementation sur la performance énergétique des bâtiments, dans le cadre de la loi Grenelle 2
- Une séparation des rôles investissement / fonctionnement entre le SAN et la Ville sur les bâtiments publics qui ne facilite pas la prise en compte des enjeux développement durable (et notamment énergétiques)

- Faire le lien avec la démarche Plan Climat pilotée par l'EPA France
- Faire le lien entre la question des déplacements et l'enjeu énergétique



2. CONSOMMATION ET PRESERVATION DES RESSOURCES

Résultats de l'enquête population



Constats:

- Concernant l'environnement du territoire, les 2 priorités pour le territoire les plus citées par les répondants correspondent à l'attention accordée à l'énergie tant dans sa consommation (38%) que dans le développement d'énergies renouvelables (33%).
- Arrivent en second, la préservation des espaces naturels et agricoles (32%) et le développement des espaces verts (28%).
- L'amélioration de la collecte des déchets apparait comme une priorité de moindre importance (27%).
- La réduction des nuisances et des pollutions arrive ensuite (16%).
- L'amélioration de la qualité de l'eau apparait peu comme une priorité environnementale sur le territoire.



a. Milieux naturels, Espaces verts et Biodiversité

- Participer au maintien de la biodiversité et à la valorisation du patrimoine végétal de la commune, notamment grâce à une gestion différenciée des espaces verts
- > S'appuyer sur la gestion des espaces verts et espaces naturels pour améliorer le cadre de vie des habitants
- > Sensibiliser les habitants aux pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts communaux ainsi qu'à la richesse et diversité des milieux naturels
- > Préserver des espaces à vocation agricole



ATOUTS

- 55% d'espaces verts sur le territoire communal actuellement
- La signature de la charte de Champigny
- Le démarrage en 2010 d'une démarche de gestion différenciée des espaces verts (sur le Parc des Communes et une partie de la coulée verte):
 - Une suppression de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux
 - Une optimisation de l'arrosage des espaces verts (paillage)
 - Une plaquette en cours de finalisation sur la gestion différenciée des espaces verts
- Une trame verte prévue avec un grand parc urbain à l'Est du territoire communal
- La participation au concours annuel des Villes et Villages Fleuris, avec la mise en place auprès des habitants d'un concours des Maisons fleuries
- La préservation par le SAN de biotopes liés aux zones humides dans les bassins de rétention
- Un diagnostic biodiversité lancé sur le périmètre de Marne la Vallée
- Une étude sur l'agriculture urbaine lancée sur le périmètre de Marne la Vallée
- La préservation de deux zones en espaces agricoles et naturels sur Serris prévue dans le cadre de l'urbanisation (PRIF)

POINTS DE VIGILANCE

- Une opportunité non saisie d'intégrer des clauses d'insertion dans le nouveau marché d'entretien des espaces verts
- Un compostage collectif à vocation pédagogique des jardins à développer
- Des jardins partagés et des jardins familiaux à créer (déploiement prévu dans la phase IV)
- Des espaces verts peu accessibles par des liaisons douces sécurisées pour les enfants
- L'utilisation de ressources alternatives pour l'arrosage à promouvoir

CONTRAINTES

Un territoire communal qui a vocation à terme à être presque totalement urbanisé (hors espaces verts, agricoles et naturels)

- Favoriser la création d'une AMAP
- Réfléchir à un projet pédagogique de type jardin partagé sur une friche
- Valoriser la démarche de gestion différenciée des espaces verts de la commune

b. Eau

- > Protéger les ressources en eau de la commune et des territoires voisins (aquifères, rivières,...)
- > Economiser l'eau potable
- > Développer l'utilisation des eaux pluviales
- Renforcer le partenariat intercommunal pour la gestion des réserves d'eau et l'alimentation en eau potable

ATOUTS

- Une eau potable de bonne qualité
- Un très bon rendement du réseau d'eau potable (>90 %)
- Pas de problème de capacité de l'alimentation en eau potable ou du traitement des eaux usées
- Un système de management Qualité, Sécurité, Environnement sur les usines de surpression qui bénéficient des certifications ISO 9001, ISO 18001 et ISO 14001
- Des bassins de rétention certifiés ISO 14001
- Une campagne de suppression des canalisations en plomb sur le réseau public et une information adressée pour le réseau privé
- Une bonne coordination des acteurs pour les travaux sur les réseaux
- Une bonne qualité des boues d'épuration (utilisation en épandage agricole)
- Une démarche de sensibilisation aux économies d'eau dans les écoles et lors des fêtes de l'environnement (SAUR)
- Des fortes économies d'eau ces dernières années de la part de Disney
- Un plan d'action ambitieux et volontariste de l'EPA pour la gestion durable de l'eau
- Le lancement par le SAN d'une démarche d'alerte des ménages sur les consommations aberrantes
- Un démarrage du paillage de certains massifs pour réduire la consommation d'eau

POINTS DE VIGILANCE

- La présence de fuites sur certains réseaux privés
- Une récupération de l'eau pluviale sur les bâtiments publics et privés à développer et à rendre opérationnelle

CONTRAINTES

 Une nappe située en partie sous le territoire communal (mais qui n'alimente pas le réseau d'eau potable de Serris)

- Mobiliser la SAUR en tant que gestionnaire de l'eau mais aussi en tant qu'acteur du territoire
- Mettre en place en lien avec le SAN un système d'alerte de consommation sur un bâtiment communal pilote (école ?)



c. Déchets

- > Participer à une meilleure gestion des déchets, principalement en limitant leurs volumes
- > Garantir un cadre de vie propre dans la ville
- > Accompagner les habitants et les entreprises dans le tri des déchets pour améliorer les performances de tri de la commune
- > Mobiliser les commerçants sur la problématique des déchets d'emballage et industriels



ATOUTS

- Un comportement citoyen sur la gestion des déchets: 264kg kg /habitant d'ordures ménagères à l'échelle du SAN en 2009 (moyenne de 360kg/hab d'ordures ménagères en 2007 selon l'Ademe)
- Un tri sélectif mis en place à l'Hôtel de Ville
- Le lancement par le SMITOM d'une politique de suivi sur le compostage individuel
- Une réflexion du SAN sur le compostage des déchets verts
- Une station de transit à côté de la déchetterie qui optimise le transport des déchets vers le centre de traitement

POINTS DE VIGILANCE

- Une insuffisance de conteneurs pour les particuliers
- Un centre de traitement performant mais éloigné et une déchetterie intercommunale aux capacités limitées
- La présence de dépôts sauvages à proximité de la déchetterie
- Un tri sélectif dans les écoles et les équipements communaux pas encore opérationnel
- Une collecte de déchets verts non présente sur la commune
- Des déjections canines et une insuffisance des sacs dédiés

CONTRAINTES

- Un mode de financement et un dimensionnement des équipements du SMITOM qui vont à l'encontre d'une démarche de réduction des déchets
- Un projet de loi Grenelle 2 qui intègre pleinement la question des déchets

- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle du tri sélectif sur les bâtiments déjà équipés
- Participer avec 3F à la semaine de la propreté
- S'associer à la démarche du SMITOM sur le suivi du compostage individuel sur la commune de Serris
- Associer le SMITOM à la démarche d'Agenda 21 (expérimentation locale de démarches pédagogiques spécifiques ou de démarches de collecte spécifiques)
- Travailler avec les grands acteurs économiques locaux (notamment le centre commercial) sur la question des déchets, étudier les synergies et les mutualisations possibles

d. Air et bruit

ENJEUX LOCAUX

- Maîtriser la circulation et le trafic automobile pour réduire la production d'ozone
- Améliorer l'information des habitants et la communication sur la pollution atmosphérique
- Adapter l'insonorisation des infrastructures à leur localisation
- Sensibiliser les habitants à la limitation des nuisances sonores
- Réduire les nuisances sonores liées aux chantiers

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- L'enterrement de la ligne TGV réduisant les nuisances sonores
- L'existence de deux associations régionales :
 Airparif et Bruitparif, observatoires de surveillance, prévention et sensibilisation sur la qualité de l'air et l'exposition au bruit
- Des démarches de chantiers à faibles nuisances (EPA et SAN) intégrant la problématique du bruit et de la pollution atmosphérique

CONTRAINTES

 Un Plan de Protection de l'atmosphère d'Ile de France qui impose la mise en place de Plans de Déplacement Entreprises pour tous les grands pôles générateurs de trafic dont Disney fait partie

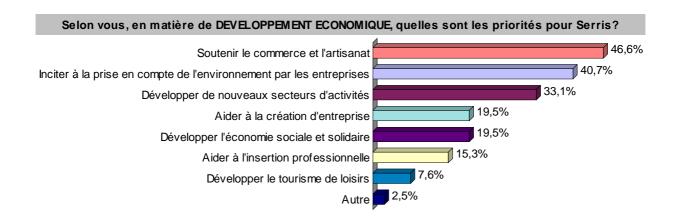
POINTS DE VIGILANCE

- Des nuisances sonores engendrées par les travaux
- Un transit important de véhicules au niveau du centre commercial qui impacte la qualité de l'air
- Des embouteillages sources de pollutions atmosphériques et de nuisances sonores
- Des survols d'avions

- Mettre en ligne les informations concernant la qualité de l'air et l'exposition du bruit issues d'Airparif et Bruitparif
- Poursuivre la relation avec la DGAC pour obtenir davantage d'informations sur les nuisances sonores liées aux survols des avions

3. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Résultats de l'enquête population



Constats:

- Le soutien au commerce et l'artisanat apparait comme la première priorité en matière de développement économique sur le territoire pour plus de la moitié des répondants, malgré la présence du centre commercial du Val d'Europe.
- En seconde position, arrive l'incitation à la prise en compte de l'environnement par les entreprises (41%), ce qui démontre que les répondants considèrent que ces acteurs ont aussi un rôle et un impact sur le territoire.
- Le développement de nouveaux secteurs d'activités arrive en troisième position, ce qui peut s'expliquer par la forte dominante d'activités touristiques ou commerciales sur le territoire et une faible diversification d'activités économiques.
- L'aide auprès des entreprises et des personnes apparaissent comme une priorité de moindre importance : aide à la création des entreprises (19%) et l'aide à l'insertion professionnelle (15%).
- Le développement de l'économie sociale et solidaire (19%) apparait en suite.
- Le développement du tourisme de loisirs (8%) n'apparait comme des priorités économiques du territoire, ce secteur est déjà fortement maitrisé et géré par Disney.

a. Activités économiques

- > Développer un maillage artisanal, commercial et de petites entreprises locales
- > Favoriser la mixité des fonctions urbaines et des activités
- > Favoriser la prise en compte du développement durable par les entreprises
- > Assurer la diversification économique du territoire

ATOUTS

- Un tissu économique et un pôle d'emplois importants, le Val d'Europe pôle économique majeur de l'est parisien
- Une desserte régionale, nationale et internationale facilitée par la présence de grandes infrastructures de transports
- Une volonté de diversification économique définie dans la stratégie économique du SAN du Val d'Europe
- La présence sur le territoire de quelques entreprises engagées dans des démarches de développement durable (démarche HQE et DD du Parc international d'Entreprises)
- Une incitation du SAN du Val d'Europe à la mutualisation des services pour les entreprises (Club des entrepreneurs, Forum du parc avec crèche, restaurant interentreprise, services,...)
- La volonté du SAN de proposer des surfaces adaptées aux PME-PMI
- Un projet d'une pépinière d'entreprise sur le Parc Faraday pour 2011 par le SAN
- Une intégration systématique de lots réservés en RDC pour les commerces de proximité dans les futurs aménagements par EPA France et Disney
- Une volonté de privilégier les éco activités sur la ZAC du Couternois

POINTS DE VIGILANCE

- Une activité économique essentiellement tournée vers le tourisme (parc Euro Disneyland), et le commerce (centre commercial du Val d'Europe)
- Un problème de logements accessibles pour les actifs, et de diversification économique locale pour les habitants de Serris
- Une difficulté d'implantation et de maintien des commerces et services de proximité
- Des tentatives de marchés alimentaires peu concluantes sur Serris à cause de la concurrence avec le centre commercial et les marchés des autres communes
- Peu d'entreprises engagées dans des démarches de développement durable
- Des services mutualisés aux entreprises et des échanges des pratiques environnementales des entreprises à développer

CONTRAINTES

- Le développement économique, une compétence supra communale
- Un coût d'immobilier élevé pour les PME-PMI
- Une difficulté des aménageurs et développeurs (EPA France/Disney) à commercialiser des bureaux et locaux d'activités

- Développer les échanges dans le cadre du Club des entrepreneurs sur les démarches environnementales et des démarches mutualisées
- Redynamiser le projet Carré d'art, établissement moderne destiné à accueillir des professionnels de l'art
- Identifier quelques acteurs économiques locaux intéressés pour s'impliquer sur l'Agenda 21: gestion des déchets, déplacements, démarches mutualisées



b. Tourisme

ENJEUX LOCAUX

- > Diversifier les activités touristiques en accord avec les enjeux du développement durable
- Tirer parti du projet de Village Nature pour une gestion environnementale du territoire
- Valoriser le patrimoine communal
- Développer les cheminements doux et de découverte de la commune

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS POINTS DE VIGILANCE Un pôle touristique de renommée européenne liée Une offre d'hébergements chez à la présence de Disneyland l'habitant à développer : gites, chambres d'hôtes Un accès facilité par les transports routiers et ferrés pour les touristes Une difficulté de valorisation patrimoine historique Un projet Village Nature exemplaire sur la gestion environnementale Une mobilisation des touristes et acteurs du tourisme encore faible (hors projet L'existence de 2 centres de congrès (gérés par Village Nature) sur le développement Disney) et un centre de congrès prévu par le SAN durable et les gestes éco-citoyens Une mise en valeur des corps de fermes de la Un accueil des services communaux peu commune comme patrimoine local et historique adapté aux visiteurs et résidents non francophones **OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010 CONTRAINTES** mutualiser Etudier comment les Une image touristique basée majoritairement sur innovations environnementales sur le un tourisme récréatif Village Nature pour le reste du territoire

c. Emploi

ENJEUX LOCAUX

- > Permettre à tous d'accéder à un emploi et à une formation
- > Favoriser l'équilibre emplois-logements
- Accompagner l'évolution des compétences pour répondre aux besoins des entreprises
- Favoriser l'insertion socioéconomique des populations les plus fragilisées

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Un taux de chômage relativement faible
- La présence d'une université proposant entre autres, des formations en alternance
- Une politique active de l'emploi menée par le SAN du Val d'Europe
- L'organisation d'un Forum de l'emploi par le SAN du Val d'Europe en partenariat avec le Pôle Emploi
- La mise en œuvre d'une charte de partenariat pour l'emploi et la formation par le SAN du Val d'Europe
- Des intermédiaires de l'emploi en cours de regroupement sur le territoire: un pôle Emploi, une future Maison des Services Publics regroupant les acteurs d'aide à l'insertion professionnelle....
- Un accompagnement vers l'Emploi proposé par le Centre Social Intercommunal

POINTS DE VIGILANCE

- Une certaine diversité d'emploi mais centrée essentiellement autour des services, de la vente et de l'offre de loisirs
- Une offre d'emploi locale majoritairement à faible qualification
- Un déséquilibre entre les rémunérations perçues sur le territoire et le prix des logements, en particulier pour les employés du secteur vente
- L'intégration des clauses d'insertion, dans les marchés publics lancés par la Ville
- Une Université à l'étroit dans ses locaux compte tenu de l'augmentation de ses filières de formation

CONTRAINTES

Une compétence principalement intercommunale

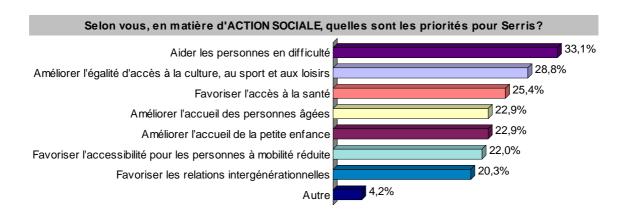
OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010

 Favoriser les clauses d'insertion dans les marchés publics lancés par la Ville



4. ACTIONS ET VIE SOCIALE

Résultats de l'enquête population



Constats:

- L'aide aux personnes en difficulté (33%) et l'amélioration de l'égalité d'accès à la culture, au sport et aux loisirs apparaissent comme les premières priorités en matière d'action sociale, ce qui montre l'importance accordée à la notion de solidarité.
- Les autres priorités ont obtenu un taux de réponse à peu près équivalent.
- L'accès aux soins (25%), l'amélioration de l'accueil pour la petite enfance (23%), et les personnes âgées (23%), arrivent ensuite et sont à relier à la recherche d'une amélioration de l'accueil des services publics.
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (22%) et la promotion des relations intergénérationnelles (20%) apparaissent comme des priorités de moindre importance



a. Insertion et Solidarité

ENJEUX LOCAUX

- > Lutter contre les exclusions
- > Favoriser l'insertion sociale sous toutes ses formes
- > Donner à chacun les moyens de « se construire dans la ville » et de se sentir serrisien
- Développer une culture commune pour un développement durable s'appuyant sur la composante sociale et humaine

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Peu de problématique sociale forte sur la ville
- La mise en place d'une épicerie sociale et solidaire
- Un suivi et un accompagnement des personnes en difficulté assurés par la commune en bonne collaboration avec les autres acteurs sociaux du territoire (MDS, CAF, bailleurs sociaux...)
- Une participation de Serris à la commission d'accompagnement social au logement du Conseil Général
- Un Centre Social Intercommunal proposant des permanences des acteurs locaux sociaux et des ateliers d'entraide sociale
- Des groupes de travail au sein du Centre Social Intercommunal favorisant la rencontre des partenaires sociaux
- Un travail exemplaire du SAN sur la scolarisation des gens du voyage

POINTS DE VIGILANCE

- Une relative augmentation des situations de surendettement
- Une fragilité financière grandissante et l'accroissement de situations précaires, notamment la monoparentalité
- Une politique d'accueil des habitants développée mais à conforter

CONTRAINTES

Un affaiblissement des liens sociaux et des solidarités de proximité.

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010

 Intégrer le projet d'épicerie sociale et solidaire à l'Agenda 21

b. Accès au logement

ENJEUX LOCAUX

- Permettre à tous d'accéder à un parcours résidentiel sur la commune
- > Maintenir une mixité sociale dans les quartiers

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Une volonté de maintenir un taux de 20% de logements sociaux sur la commune
- Une bonne intégration des logements sociaux au tissu urbain en petites unités
- Une première expérience d'accession aidée sous la forme d'une opération de Pass foncier pour 10 logements au niveau de la ferme des Célestins
- La présence de résidences sociales pour les jeunes (relais jeune et Résidétapes)
- L'implication de la commune dans le Hameau de l'espoir, structure d'accueil des plus démunis
- Des bailleurs sociaux engagés dans le développement durable
- Le lancement par le SAN d'une démarche de Programme Local de l'Habitat

POINTS DE VIGILANCE

- Une absence de guichet unique sur le logement à l'échelle du Val d'Europe
- Un contingent Ville et SAN faible avec peu de rotation (aucun logement disponible en 2009 pour la Ville de Serris)
- Une demande de logements sociaux supérieure à l'offre
- Un parcours résidentiel des nouveaux habitants difficile à assurer malgré la diversité de l'habitat - collectif et individuel, locatif et accession
- Une difficulté pour les jeunes et les personnes en situation de précarité pour trouver un logement familial
- Une offre de logements intermédiaires insuffisante (entre logements sociaux et marché libre) qui se fait particulièrement sentir compte tenu des prix pratiqués dans le marché libre

CONTRAINTES

- Une augmentation croissante du coût de l'immobilier
- Une rotation très faible dans les logements sociaux

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010

 Suivre les travaux qui seront effectués pour l'élaboration du PLH pour intégrer pleinement la dimension du logement dans l'Agenda 21



c. Famille et Petite enfance

ENJEUX LOCAUX

- > Maintenir une capacité d'accueil Petite Enfance corrélée à l'augmentation de la population
- > Favoriser le développement de modes de garde diversifiés
- > Poursuivre le développement des temps d'échanges et de rencontres parents/enfants

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- 3 structures d'accueil de la petite enfance réparties de manière équilibrée sur la Ville
- La mise en place d'une démarche crèche verte par certaines structures d'accueil : choix de produits d'entretiens écologiques, amélioration au niveau de fournisseurs pour l'alimentation, sensibilisation du personnel aux éco gestes, tri sélectif, potager
- Une réelle importance de la place accordée à l'enfant et à son bien être dans les structures de petite enfance
- Des dispositifs au sein des structures de petite enfance pour favoriser les échanges entre parents et parents/professionnels: apéro parents, espace parents réservé, implication des parents aux activités
- La refonte d'une Charte professionnelle pour les structures de petite enfance
- La mise en place du quotient familial pour toutes les activités et services communaux
- Un Réseau des Assistantes Maternelles dynamique géré par le SAN et soutenu par la Ville: ateliers d'éveil, rencontre parents/assistants, sensibilisation à la profession
- Des ateliers parents/enfants organisés par le CSI et via l'association la Courte Echelle
- La création d'une crèche privée interentreprises qui renforce l'offre sur le territoire

POINTS DE VIGILANCE

- Une offre diversifiée des modes de garde sur la commune à garantir
- La monoparentalité : une question prépondérante sur le territoire
- Une situation de « fragilité » de certaines familles sur les plans financier et affectif
- Les relations entre les structures de petite enfance et le RAM à renforcer
- Peu d'espaces d'aires de jeux pour les enfants

CONTRAINTES

- Une offre de places en crèches risquant d'être en saturation
- Des difficultés grandissantes pour la garde des jeunes enfants

- Suivre le projet de crèche interprofessionnelle en cours de mise en place par l'hôpital
- Participer à la réflexion avec le SAN sur les jardins d'éveil



d. Education, Enfance et Jeunesse

- Adapter les capacités d'accueil des scolaires à l'augmentation de la population
- Mettre en place une politique jeunesse pour renforcer le lien entre la Ville et les établissements scolaires
- Promouvoir les actions en lien avec le développement durable au sein des établissements scolaires



ATOUTS

- Une importante population jeune en croissance constante
- Une qualité et une quantité d'équipements d'enseignements publics pour les enfants et les jeunes satisfaisantes (4 écoles, 1 collège, 1 lycée et 1 université)
- Des animateurs fortement sensibilisés à l'environnement et au développement durable (réalisation de produits d'entretiens naturels, réflexion sur le recyclage du papier et réalisation de papier recyclé, toilettes sèches)
- Une politique tarifaire facilitant l'accès de tous les enfants aux activités proposées par la commune (quotient familial)
- Des diagnostics énergétiques réalisés sur les bâtiments scolaires
- L'utilisation de produits d'entretiens écologiques dans les écoles
- L'introduction d'une composante bio dans les repas de la restauration scolaire (écoles, temps périscolaires et école du sport)
- Une réelle intégration de la culture à l'école (stage sport-culture)
- Une offre sportive diversifiée au niveau des enfants par le biais du dispositif « Planète sport »
- L'existence de lieu d'écoute et de dialogue en faveur des enfants : commission restauration, conseil des enfants dans les centres de loisirs
- Un club préados et un espace jeunes
- Le recrutement en 2010 d'une personne dédiée spécifiquement à la jeunesse qui permettra de relancer le projet de Contrat Educatif Local

POINTS DE VIGILANCE

- Un tri sélectif dans les écoles pas encore opérationnel
- Des plans d'actions et de sensibilisation à mettre en œuvre suite aux diagnostics énergétiques des bâtiments scolaires
- Des formations à déployer pour l'utilisation des produits d'entretien écologiques auprès du personnel
- L'élaboration d'une charte ruban vert, de respect et de citoyenneté pour les structures d'accueil péri et extra scolaire, un peu oubliée ou peu exploitée
- De nombreuses initiatives sur l'environnement et le DD à recenser et partager
- Une communication et des relations à développer entre :
 - les structures péri et extra scolaires,
 - les écoles et les parents,
 - le club préados et la maison des jeunes
- Des échanges intergénérationnels à conforter
- Des instances de participation à la vie municipale pour les enfants et les jeunes à créer
- Une carte Imagine « famille » très efficace pour accéder à des services mais qui ne permet pas de créer une relation individuelle avec les jeunes (valorisation du bénévolat)
- Les relations avec l'Université à améliorer

CONTRAINTES

 Une multiplicité d'interlocuteurs (enfants, parents, éducation nationale, conseil général, conseil régional)

- Organiser un atelier de concertation dédié aux jeunes
- Faire le lien avec l'actualisation des projets éducatifs 2010-2013 des écoles qui doivent être finalisés au 1^{er} semestre 2010
- Suivre et participer aux études qui seront lancées en 2010 par le SAN sur le Bureau Information Jeunesse (et l'Observatoire de la jeunesse)
- Utiliser le levier des marchés lancés en 2010 : restauration scolaire, fournitures scolaires



e. Dépendance

ENJEUX LOCAUX

- Développer les activités culturelles et sportives pour les personnes dépendantes
- > Développer les rencontres et les échanges générationnels et intergénérationnels
- Assurer une diversification de logements pour les personnes dépendantes (résidences médicalisées ou non,...)
- Renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans leur intégration sociale (transports, activités culturelles et sportives, emploi,....)

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Des services communaux (repas à domicile, téléassistance, minibus) proposés pour les personnes âgées
- Des équipements publics culturels et sportifs pour la plupart adaptés aux personnes à mobilité réduite
- La prise en compte systématique de l'accessibilité des personnes handicapées dans toutes les nouvelles constructions des bâtiments publics (anticipation de la Loi Handicap)
- Une association le Club de la Bonne Humeur active envers les personnes âgées et soutenue par la Ville
- L'existence d'un service de transport à la demande adapté aux personnes handicapées mis en place par le Conseil général

POINTS DE VIGILANCE

- Une offre de logements limitée pour les personnes dépendantes (personnes âgées et personnes handicapées)
- Un isolement des personnes âgées grandissant
- L' handisport à développer
- Une connaissance des besoins de la population résidente handicapée
- Une voirie pas toujours très accessible
- La plupart des anciens logements non accessibles aux personnes dépendantes

CONTRAINTES

- Des obligations liées à la loi Handicap de 2005 :
 - o Commission intercommunale d'accessibilité
 - Mise en accessibilité de la voirie, des transports et des établissements recevant du public d'ici 2015

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010



f. Culture, Sport, Loisirs et Vie associative

ENJEUX LOCAUX

- Favoriser le lien social et l'accès à la culture pour tous
- > Affirmer l'identité propre communale et intercommunale
- > Soutenir la vie associative

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS

- Une vie associative diversifiée et dynamique
- Un soutien fort de la municipalité aux associations (prêt de salles, subventions)
- Un niveau élevé d'équipements sportifs et culturels et des tarifs attractifs
- Une bonne intégration de la culture à l'école
- Une volonté de soutien à la création artistique: accueil de troupes en résidence par le prêt de salles et des rencontres organisées entre les professionnelles et les écoles
- Des offres couplées d'activités sportives et culturelles proposés aux enfants, un dispositif municipal « Planète sport » pour les enfants de 4 à 15 ans (école des sports, stages pendant les vacances scolaires et séjours multisports)
- Des équipements sportifs qui commencent à être dotés de dispositifs pour réduire les consommations d'énergie: détecteurs de lumière, gestion automatique, un gymnase et une piscine intercommunale HQE
- La signature de la Charte de l'éthique sportive par tous les clubs sportifs de Serris
- Un forum des associations et certains évènements co-organisés par les associations locales: Carnaval, Loto, Brocante, Printemps de l'environnement
- Une volonté de la commune de mettre en valeur le patrimoine naturel et historique de Serris: visite guidée, restauration des fermes, exposition sur les fouilles archéologiques
- Une charte handisport au niveau du SAN, et des équipements sportifs accessibles
- Des interventions de la SAUR et du SMITOM lors des fêtes de l'environnement et dans les écoles
- Des activités culturelles proposées par les associations serrissiennes: danse, théâtre, peinture, vitrail, BD,...

POINTS DE VIGILANCE

- Une maison des associations à redynamiser
- Une fréquentation faible par les serrissiens de la ferme des Communes
- Des équipements sportifs consommateurs d'énergie dans leur fonctionnement (chauffage, éclairage)
- Une sensibilisation difficile aux éco gestes pour l'utilisation des équipements sportifs auprès des clubs et des usagers (collège, lycée)
- L'handisport à développer
- Des projets entre les associations ou de rencontres interassociatives à développer
- Une faible participation des habitants aux projets pour lesquels ils sont sollicités
- Des projets multisports à renforcer

CONTRAINTES

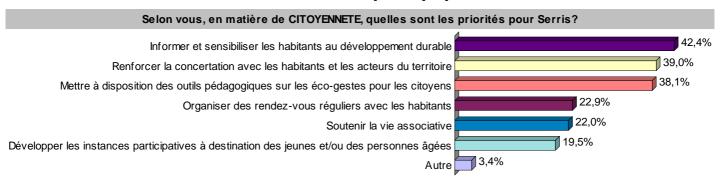
- Pas vraiment d'identité serrissienne (un début d'identité valdeuropéenne)
- Une population avec des habitudes de l'offre culturelle de Paris et plutôt haut de gamme

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010



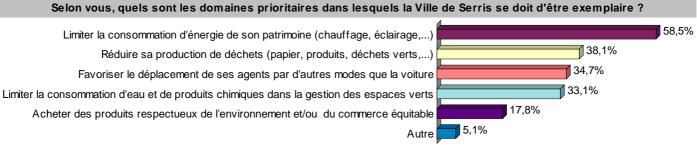
5. FONCTIONNEMENT MUNICIPAL ET VIE COMMUNALE

Résultats de l'enquête population



Constats:

- L'information et la sensibilisation des habitants sur le développement durable se démarquent comme la première priorité mentionnée par un peu moins de la moitié des répondants. Cela démontre l'importance d'une pédagogie adaptée pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 et son appropriation par les habitants.
- Le renforcement de la concertation avec les habitants et les acteurs (39%) apparait comme une seconde priorité importante. Cela montre que les répondants souhaitent être davantage consultés, ce qui peut être rapproché de l'organisation de rendez vous avec les habitants (23%) qui arrive en quatrième position.
- La mise à disposition d'outils pédagogiques sur les éco gestes (38%) arrive en troisième position et rejoint le besoin de pédagogie et de concret sur le développement durable.
- Le soutien aux associations locales arrivent ensuite (22%).
- Le développement des instances participatives (19%) est cité avec une importance moindre mais relève la place accordée à la démocratie participative au quotidien.



- La limitation de la consommation d'énergie du patrimoine communal, sur laquelle la Ville a déjà engagé plusieurs actions, apparait clairement pour les répondants comme la première priorité en matière d'exemplarité de la Ville.
- La réduction de production de déchets (38%) apparait comme le deuxième domaine d'action important sur lequel la Ville doit se montrer exemplaire.
- Les déplacements des agents par d'autres modes que la voiture (35%) et les pratiques de gestion des espaces verts plus respectueux de l'environnement (33%) constituent les 3ème et 4ème leviers d'actions prioritaires en matière d'exemplarité de la Ville.
- L'achat de produit respectueux de l'environnement et/ou du commerce équitable (18%) apparait comme moins important pour l'exemplarité pour la Ville

a. Sensibilisation et Démocratie locale

ENJEUX LOCAUX

- Permettre à tous les serrissiens d'accéder à l'information communale
- Diversifier et amplifier les sources d'information sur le développement durable afin de sensibiliser tous les serrissiens à l'écocitoyenneté
- Encourager les habitants à s'engager dans la vie citoyenne de leur commune
- Amplifier la diffusion de l'information sur les projets locaux
- Mettre en œuvre des dispositifs de concertation adaptés aux différents projets et différents publics

SYNTHESE DIAGNOSTIC

ATOUTS POINTS DE VIGILANCE La mise en place de référents de quartier sur Fête des voisins : un succès hétérogène en 4 zones (bourg ancien, bourg nouveau, Centre fonction des secteurs Urbain Est, Centre Urbain Ouest) Un accueil des nouveaux habitants à Des actions de sécurité de l'espace public conforter réalisées par le biais de ces référents de Des nuisances à contrôler au niveau des quartiers: nettoyage d'aire de jeux, panneau travaux du quartier du Lac d'indication de vitesse sur le boulevard du Champ des moulins, amélioration du chemin Une représentation très environnementale autour du lac du développement durable Des locaux communs résidentiels prêtés Une pratique de la concertation uniquement gratuitement aux associations sur les projets de ZAC Une faible participation des citoyens aux réunions publiques et aux ateliers de concertation **OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010 CONTRAINTES** Réfléchir à la mise en place et au mode de gestion d'une Maison du développement durable Faire de la semaine du DD un moment de mobilisation Utiliser l'Agenda 21 pour expérimenter des formes innovantes de concertation qui pourront le cas échéant être pérennisées par la suite (conseil des jeunes, conseil des sages)

b. Ecoresponsabilité et Mobilisation du personnel municipal

ENJEUX LOCAUX

- > Etre exemplaire vis-à-vis du Développement Durable dans le fonctionnement des services
- Mobiliser les agents à la prise en compte du développement durable

SYNTHESE DIAGNOSTIC (ACHATS ET GESTION DES RESSOURCES, BATIMENTS, TRANSPORTS)

ATOUTS

- Une suppression de toutes les imprimantes à jet encre et laser pour le remplacement par des copieurs connectées sur tous les grands équipements municipaux (écoles, ferme des communes, hôtel de ville)
- Un imprimeur labellisé Imprim'Vert, qui utilise du papier PEFC
- Une habitude dans plusieurs services du recto verso et de la réutilisation du papier imprimé d'un côté comme papier de brouillon
- Des achats de consommables écologiques (produits d'entretiens, alimentation,...) effectués par différents services
- Un diagnostic énergétique des différents groupes scolaires
- L'achat par la Ville d'un parc de deux roues de service et d'un 1^{er} véhicule électrique
- La mise en place de vélos en libre service
- Une nouvelle norme adoptée par le SAN qui permet de bonifier les financements pour des bâtiments à plus haute performance environnementale
- Une démarche du SAN sur la performance environnementale des bâtiments

CONTRAINTES

- Une dispersion des agents sur plusieurs sites
- Une séparation des rôles investissement / fonctionnement entre le SAN et la Ville sur les bâtiments publics qui ne facilite pas la prise en compte des enjeux du développement durable

POINTS DE VIGILANCE

- Des dysfonctionnements sur le troisième équipement petite enfance (crèche Terre d'Eveil): problèmes d'accessibilité, difficulté d'utilisation
- Des problèmes d'isolation et de réglage thermique des bâtiments publics en hiver et en été
- Un tri sélectif non opérationnel sur les bâtiments publics
- La nécessaire formation des entreprises de ménage au tri sélectif
- Des déplacements des agents majoritairement effectués en voiture individuelle
- Une gestion des véhicules de services délicate : dispersion des sites municipaux, éloignement des pompes à essence
- Une faible utilisation des vélos libre service
- Une gestion de l'éclairage au sein des bâtiments (puissance matérielle et mode d'éclairage) à optimiser davantage
- Une gestion des stocks et une optimisation des livraisons à mettre en œuvre

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010

- En matière d'achats responsables, se concentrer en priorité sur les marchés lancés en 2010 : fournitures de bureau, alimentation, produits d'entretien, ...
- Prévoir des carafes d'eau à la place de bouteilles pour les réunions municipales
- Développer une communauté spécifique aux agents de la Mairie au sein de la plateforme de covoiturage du Département

SYNTHESE DIAGNOSTIC (MOBILISATION DU PERSONNEL MUNICIPAL)



ATOUTS

- Une équipe jeune, dynamique et motivée
- Une démarche progressive de rationalisation des achats avec désignation de services pilotes, avec un gain financier systématique qui donne l'opportunité d'introduire sans surcoût des considérations environnementales
- La mise en place de contrats aidés de courte durée au sein des équipes en charge de la gestion différenciée des espaces verts
- La constitution d'un groupe d'ambassadeurs du DD au sein des services
- Une consigne donnée à tous les chefs de service d'intégrer le DD dans leurs propositions pour le contrat de priorités
- L'intégration d'un objectif de réduction de 10% de la consommation électrique dans le contrat de priorité des services techniques
- Un Comité Consultatif DD de l'EPA
- La tenue des Assises du DD de Marne la Vallée
- Un site internet de covoiturage mis en place par le Conseil général de Seine et Marne

POINTS DE VIGILANCE

- Un plan de formation à formaliser et à renforcer sur les volets management et développement durable
- La non-participation de Serris au Comité de suivi DD de l'EPA
- Une interrogation des agents quant à la mise en œuvre concrète du tri sélectif dans les structures municipales
- Une mutualisation des bonnes pratiques et des indicateurs de consommations à développer

OPPORTUNITES D'ACTIONS DÈS 2010

- Valoriser les pratiques éco citoyennes des agents, finaliser la charte éco-citoyenne
- Réfléchir à faire temporairement de la partie du 2^{ème} étage un lieu de réunion et d'exposition pour les agents et les élus sur les projets d'aménagement et la démarche DD
- Mettre en place une « boite à idées DD »
- Intégrer des objectifs DD dans les contrats de priorité
- Renforcer l'équipe des ambassadeurs pour que l'ensemble des services soient représentés
- Mobiliser les cercles de qualité du SAN pour en faire un lieu de mutualisation des pratiques et de synergies en matière de DD ou créer un autre cadre d'échange
- Participer au Comité de suivi DD de l'EPA
- Utiliser le site de covoiturage du Conseil général en préfiguration d'un futur Plan de Déplacement Administration
- Recenser de manière exhaustive les bonnes pratiques des différentes structures et services
- Recenser les indicateurs de suivi de la démarche écoresponsable disponibles ou faciles à mettre en place
- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle du tri sélectif sur les bâtiments déjà équipés

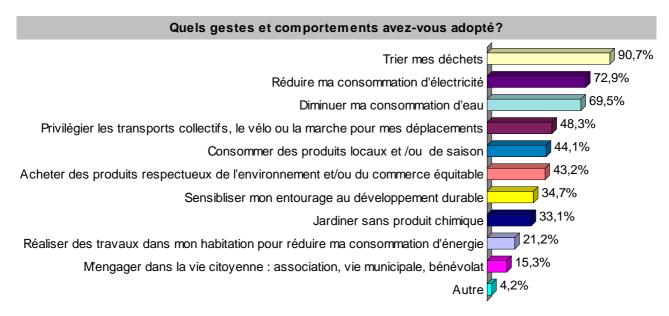
ANNEXES



Résultat de l'enquête population

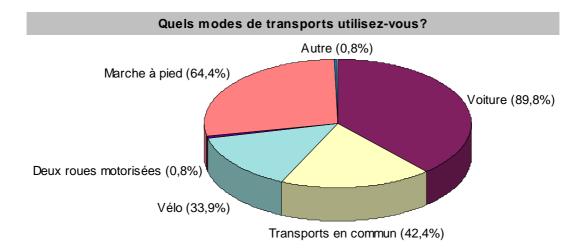


- Le développement durable est associé en premier lieu aux notions d'environnement. Plus de la moitié des répondants l'associent aux économies d'eau et d'énergie. Néanmoins, la préservation de la biodiversité n'arrive qu'en 8ème position et le changement climatique en 9ème position alors que ce sont des thèmes fortement évoqués dans l'actualité.
- En second lieu, apparait le recours à un développement de nouvelles techniques et technologies : éco construction, technologies propres.
- En troisième lieu, le développement durable est associé à des valeurs de solidarité et d'action sociale dans l'ordre suivant : solidarité entre les générations, commerce équitable, lutte contre la pauvreté, citoyenneté, justice sociale, économie solidaire, et amélioration des conditions de travail.
- La dimension portant sur d'autres modes de participation est considérée comme un enjeu de moindre importance par les interviewés. La « démocratie participative » arrive en avant dernière position.



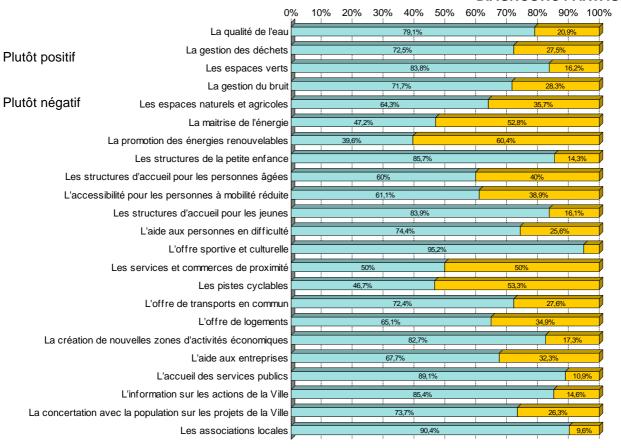
- 1er domaine de gestes responsables cité : le tri des déchets correspond au geste responsable cité par la quasi totalité des répondants (91%). C'est une action symbolique et fortement relayée qui est donc aujourd'hui fortement ancrée dans les esprits.
- 2ème domaine de gestes responsables cité: une forte attention est accordée à la réduction des consommations d'eau et d'électricité pour presque les 3/4 des répondants, ceci doit être relié à une préoccupation financière autant qu'à un souci de préservation des ressources.
- 3ème domaine de gestes responsables cité : les déplacements alternatifs à la voiture correspondent à un choix responsable privilégié par plus de la moitié des répondants.
- **4ème domaine de gestes responsables cité : l'alimentation** responsable apparait comme un domaine important de responsabilité des interviewés : l'achat de produits locaux (44%) et/ou l'achat de de produits respectueux de l'environnement ou commerce équitable (43%).
- 5ème domaine de gestes responsables cité : la sensibilisation au développement durable est pratiquée par 1/3 des répondants, ce qui montre l'importance du rôle de relais que peuvent avoir les habitants.
- **6ème domaine de gestes responsables cité**: à l'échelle de l'**habitat**, la préoccupation porte davantage sur les choix effectués pour le jardinage sans produits chimiques (33%) que sur la réalisation de travaux pour réduire la consommation d'énergie (21%).
- **7ème domaine de gestes responsables cité :** l'engagement citoyen reste une pratique en retrait avec seulement 15% de réponses.





- La voiture occupe une place prépondérante dans les modes de déplacements presque la majorité des répondants (90%) l'utilisent.
- Néanmoins, il faut souligner, la place accordée à **la marche à pied** (64%) et **au vélo** (34%) par les répondants comme autre modes de déplacements.

Service Développement Durable / BMJ Ratings DIAGNOSTIC PARTAGE



Constats:

Sur toutes les thématiques présentées, on distingue:

Celles qui ont un haut niveau d'appréciation positive par les répondants avec plus de 75% de « plutôt positif ». Il s'agit de : l'offre sportive et culturelle, les associations locales, l'accueil des services publics, les structures de la petite enfance, l'information sur les actions de la ville, les structures d'accueil pour les jeunes, les espaces verts, la création de nouvelles zones d'activités économiques l'aide aux personnes en difficulté et la qualité de l'eau.

Ce sont des thématiques sur lesquelles la ville mène et soutient des actions fortes à valoriser et à poursuivre dans le cadre de l'Agenda 21.

Celles qui ont un niveau d'appréciation moyen compris entre 50 et 75% de « plutôt positif ». Il s'agit de : l'aide aux personnes en difficulté, la concertation avec la population sur les projets de la Ville, la gestion des déchets, l'offre de transports en commun, la gestion du bruit, l'aide aux entreprises, l'offre de logements, les espaces naturels et agricoles, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les structures d'accueil pour les personnes âgées.

Ce sont des thématiques sur lesquelles la ville pourrait renforcer ses actions lorsqu'elle dispose des compétences et des moyens

 Celles qui ont un niveau plutôt négatif d'appréciation par l'ensemble des répondants avec moins de 50% de « plutôt positif ». Il s'agit de : les services et commerces de proximité, la maitrise de l'énergie, les pistes cyclables et la promotion des énergies renouvelables.

Sur certains de ces enjeux, des actions sont d'ores et déjà prévues par la commune notamment sur l'aspect énergétique.



Compte rendu de l'Atelier Environnement et cadre de vie – Agenda 21 – Lundi 22 mars 2010

	Eléments de diagnostic	Pistes de proposition
Sensibilisation et pédagogie	 Les écoles de Serris mènent des actions de sensibilisation à l'environnement 	Informer sur l'impact environnemental des comportements
Gestion et maîtrise de l'énergie	Il existe beaucoup de maisons « tout électrique »	 Etudier la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de ville Réaliser des ouvrages publics exemplaires dans la gestion énergétique
Eclairage public	 Il reste encore de l'éclairage « d'un autre temps » dans certains équipements publics, pour exemple, le hangar de la Ferme des communes est allumé en permanence Le SAN Val d'Europe mène une action pour résorber les consommations énergétiques liées à l'éclairage public 	Poursuivre et développer la gestion intelligente de l'éclairage public
Tri sélectif	 L'apport volontaire pour le tri sélectif n'est pas suffisant Les entreprises de nettoyage n'ont qu'une poubelle dans les écoles Le tri est-il réalisé dans les entreprises, dans les écoles ? Le personnel de nettoyage est-il doté de différentes poubelles ? 	 Renforcer le tri sélectif à domicile (verre, déchets verts) Poursuivre la pédagogie sur le tri sélectif
Déchetterie et filières spécifiques	 La proximité de la déchetterie est une chance pour Serris Les abords de la déchetterie sont jonchés de détritus Le tri est assez aléatoire et peu contrôlé au niveau de la déchetterie Il manque des containers pour certains déchets dangereux au niveau de la déchetterie Les conditions d'accès à la déchetterie sont mal renseignées Le SMITOM est peu réactif par rapport aux questions/informations sur les filières spécifiques (ex : pneus usagés) 	
Propreté	 Il existe encore des dépôts sauvages sur la commune Certains soulignent le problème des déjections canines et l'absence de sacs dans les distributeurs 	
Gestion des déchets verts	 Il n'existe pas de collecte des déchets verts au niveau de la commune Il n'y a pas d'information précise sur que faire des déchets végétaux pour les particuliers 	 Inciter les habitants ayant un jardin à avoir un composteur Montrer l'exemple en installant des composteurs municipaux
Gestion de l'eau	 Une réflexion est en cours pour utiliser l'eau des puits pour l'arrosage La gestion de l'eau est pointue sur le territoire Il n'existe pas de récupération d'eau sur la commune Il existe un gaspillage de l'eau aux bornes à incendie L'eau est de très bonne qualité 	Développer la récupération d'eau de pluie pour le nettoyage des voiries et l'arrosage des espaces verts



	La ville est bien fleurie	Ne pas tailler les haies d'arbustes aussi sévèrement
	 Les espaces verts sont des lieux fréquentés et propices pour réunir les familles et crée 	Proposer des animations au sein des écoles autour de jardins
Gestion et utilisation	du lien social	potagers
des espaces verts	La commune dispose d'arbres fruitiers à valoriser dans le parc des communes	 Développer le traitement écologique des espaces verts et
	L'accès aux espaces verts est peu desservi par des modes doux : voies piétonnes, pist	es donner l'exemple : limiter les plantes annuelles et augmenter
	cyclables	les vivaces et les bulbes
	La ville se situerait à une zone de croisement des avions et est survolée par des avion	S
Nuisances sonores	de Roissy et du Bourget	
ivuisances sonores	 La ville a interpellé la DGAC par rapport à une augmentation du trafic cet été. La DGA 	Ca
	répondu en expliquant cette hausse provisoire du fait de travaux au niveau d'Orly.	



Compte rendu de l'Atelier Economie et emploi – Agenda 21 – Mardi 23 mars 2010

	Eléments de diagnostic	Pistes de proposition
	• A l'échelle du Val d'Europe, il existe un réel problème d'adéquation entre les prix des loyers et	
Relation entre l'offre	les salaires	
d'emploi et l'accès au	• La question des logements pour les salariés est peu évoquée par les acteurs économiques lors de	
logement	leur implantation	
	Disney cherche à préserver du logement haut de gamme	
	 Sur le Val d'Europe, l'activité économique est dominée par le tertiaire : activités commerciales, activités récréatives et d'hôtellerie, et services aux entreprises 	
	L'offre d'emplois est principalement centrée sur l'hôtellerie et la restauration	
	 La typologie des demandeurs d'emplois est constituée en grande partie par des conjoints de salariés du Val d'Europe et par une forte majorité de femmes 	
Décalage entre offre et demande d'emploi	 Les emplois recherchés concernent d'autres secteurs économiques que ceux présents sur le Val d'Europe, à savoir davantage dans les services administratifs 	
demande d'emploi	Le turn over des salariés est important au centre commercial	
	Beaucoup de Serrissiens travaillent à Paris ou la Défense	
	 L'offre d'emplois cadres est peu développée sur le Val d'Europe par rapport à la demande 	
	 La volonté des acteurs publics est de sortir des emplois connotés « Disney » et d'attirer des emplois à plus haute valeur ajoutée 	
	 La présence du TGV n'a de réels impacts et d'intérêts qu'aux yeux des entreprises internationales ou à clientèle internationale L'offre de bus locaux reste insatisfaisante pour les salariés 	Faire évoluer les transports pour qu'ils desservent les entreprises pour développer l'activité économique
Entreprises, salariés et	·	Mettre en place un Plan de Déplacement
transports	 Des efforts ont déjà été faits dans ce sens : le trajet, les horaires et la fréquence des bus de la ligne 34 ont été modifiés pour répondre aux besoins du parc d'entreprises Paris Val d'Europe 	Entreprise pour le parc d'entreprises Paris Val d'Europe mais la masse critique de salariés et d'entreprises n'est pas encore suffisante
	 Il existe une réelle dynamique interentreprises sur Arlington Square au niveau du Forum du Parc (crèche, restaurant,) 	 Favoriser la mutualisation de la gestion des déchets au niveau du parc
Mutualisation des	• Peu d'entreprises adhèrent à la crèche ; par conséquent elle ne fonctionne pas à plein régime	 Favoriser l'extension du réseau de chaleur via des
besoins et des	 La gestion des déchets est peu mutualisée au niveau du parc ; thématique intéressante sur laquelle il conviendrait de travailler 	data center à la ZAC du Couternois
ressources	 Au niveau du parc d'entreprises Paris Val d'Europe, le projet de réseau de chaleur via des data center représente une innovation. La production d'énergie dépassera les besoins de l'ensemble du parc. De ce fait, une réflexion est en cours pour alimenter également la ZAC du Couternois 	



	Les projets de Village Nature et le cluster Descartes ville durable permettent d'augurer le	
Prospective et	développement d'éco activités	
évolution du	• Le SAN Val d'Europe a la volonté de développer les écoactivités, les NTIC et les services aux	
développement	entreprises	
	 Le Val d'Europe ne sera jamais estampillé « business » 	
économique	• L'image du Val d'Europe reste accrochée à celle de Disney et du récréatif : c'est une image qui	
	peut autant rebuter qu'attirer les entreprises	
Création et installation	Il existe une réelle difficulté pour les petites entreprises à trouver des locaux de petite taille	
d'entreprises	 Une future pépinière d'entreprises est programmée par le SAN Val d'Europe 	
u entreprises	Il existe un hôtel d'affaires mais qui reste cher d'accès	
	• Le club des entrepreneurs du Val d'Europe a constitué une commission green attitude pour une	
Prise en compte de	meilleure prise en compte de l'environnement	
-	 Sur le Val d'Europe, les petites entreprises sont encore peu réceptives aux messages de 	
l'environnement	préservation de l'environnement, perçus comme contraignants. Par contre, les grandes	
	entreprises s'en préoccupent davantage.	
	 Les marchés de Lagny sur Marne et Bailly Romainvilliers fonctionnement bien, ce qui suppose 	
	une vision intercommunale pour la répartition géographique des marchés alimentaires : est il	
	nécessaire à chaque commune d'avoir son propre marché ?	
	• Sur Serris, la proximité du centre commercial rend difficile l'installation d'un marché alimentaire	
	 L'enquête « commerce de proximité » réalisé par le SAN Val d'Europe fait le constat que le 	
	centre commercial n'a pas « asséché » la demande en matière de commerce de proximité	
Commerces de	• Les commerces de proximité de la Place Toscane connaissent des difficultés en raison d'un faible	
proximité	passage et de peu de logements à proximité	
	 Une des difficultés pour l'installation de commerçants est celle du prix des loyers très chers 	
	 Il existe peu de marges de manœuvre pour favoriser l'implantation du commerce de proximité : 	
	o possibilité d'acquisition par la commune de locaux dédiés à un type de commerce	
	o possibilité d'imposer dans le PLU un zonage spécifiant le type de commerce souhaité pour	
	lutter par exemple, contre le monopole des agences immobilières mais ce n'est pas le cas	
	sur Serris	
	 Il existe une difficulté d'accueil des visiteurs étrangers 	 Réfléchir à un schéma patrimonial
Activités touristiques	 La Mairie de Serris offre un accueil en anglais 	
	 Le développement du tourisme d'affaires est en progression 	
	• Le projet Village Nature ne modifiera pas le type de tourisme à savoir un tourisme de masse et	
	dans une zone cloisonnée avec peu d'ouverture sur le reste du territoire	



Compte rendu de l'Atelier Solidarité et vie sociale – Agenda 21 – Mercredi 24 mars 2010

	Eléments de diagnostic	Pistes de proposition
Services aux personnes âgées	 Il existe un manque de services vis à vis de ce public Vers quoi souhaite-t-on s'orienter : le maintien à domicile ? ou l'institutionnalisation ? Il apparait de nouveaux types de personnes âgées correspondant aux parents retraités des familles La maison de retraite présente sur le territoire est relativement chère Un groupe dédié aux personnes très âgées 80 ans et plus s'est constitué à Coupvray ce qui montre l'évolution de ce public sur le territoire L'accessibilité du Centre Social Intercommunal reste minimale : l'accès à l'étage se fait par un monte-charge 	
Participation des habitants à la vie locale	 Le Centre Social Intercommunal a mis en place une réelle reconnaissance du bénévolat par une charte de bénévolat et une convention d'engagement Le déménagement du CSI a permis de capter des habitants du Centre urbain mais a aussi eu pour effet de perdre des personnes du bourg Les liens sociaux entre habitants se font notamment par le biais des évènements auxquels les enfants sont conviés (type Carnaval) Les enfants sont de réels vecteurs pour favoriser la participation des adultes aux évènements de la ville 	Les réunions de concertation pourraient avoir lieu dans les halls d'accueil
Culture et sport	 L'offre culturelle et sportive est très riche sur Serris Les centres culturels (ferme des communes et médiathèques) sur la commune sont peu fréquentés par les serrissiens 	
Relation avec la jeunesse et les familles	 La relation parents /jeunes devient une réelle problématique sur le territoire ; le CSI veut proposer une journée char à voile pour les jeunes et leurs familles 	 Il serait intéressant de réfléchir à l'organisation d'un concours pour les jeunes autour du développement durable avec une remise de prix (cf. concours autour de la citoyenneté au collège et voyage en Egypte) Il pourrait être intéressant de réfléchir à la mise en place de chantiers solidaires pour la rénovation du petit patrimoine



Compte rendu de l'Atelier Aménagement, logement et transports – Agenda 21 – Jeudi 25 mars 2010

	Eléments de diagnostic	Pistes de proposition
Aménagement	 3 territoires distincts et cloisonnés : centre bourg, centre urbain, centre commercial (qui coupe en deux le centre urbain entre le secteur gare et le secteur lac) Le bourg a un rôle à jouer au niveau commercial ou artisanal Le centre commercial ne favorise pas le développement du commerce de proximité Aujourd'hui, la végétalisation sépare plus qu'elle ne relie Il n'y a pas de lieu d'information sur les projets d'aménagement au Val d'Europe Chaque strate institutionnelle propose un projet de ville de son côté avec sa propre équipe, la répartition des compétences ville / SAN n'est pas visible pour la population Les rapports avec le SAN évoluent positivement ; la ville de Serris a réussi à avoir un impact sur le projet d'agglomération du SAN Pas de concertation en dehors des ZAC, et celle-ci reste très formelle (faible fréquentation également : seulement 10 personnes présentes à une réunion de concertation sur la ZAC du Couternois) Une concertation sur le projet de SCOT est prévue Attention à la concertation qui arrive quand le projet est finalisé La ville manque d'aire de jeux pour enfants Sur le projet d'écoquartier, les plus difficiles à convaincre sur la performance environnementale des bâtiments seront les promoteurs Il faudrait un jour par semaine une permanence des services municipaux à la Mairie du Bourg 	
Logement	 Il y a une bonne répartition et une bonne architecture des logements sociaux sur Serris La mixité sociale existe sans être ostentatoire Les serrissiens n'ont pas un accès privilégié aux logements sociaux A Serris les logements sont assez satisfaisants en termes de densité et d'espaces verts; par rapport à d'autres communes de Marne la Vallée Une première expérience d'accession sociale à la propriété est en cours Il y a un manque de grands logements, ce qui limite le parcours résidentiel Il manque des logements intermédiaires Il n'y a pas d'information centralisée sur le logement au Val d'Europe Il y a un manque d'information des entreprises sur les possibilités locales de logement L'architecture du Centre Urbain est passéiste 	 Travailler au rapprochement emploi – logement Créer des plateformes de télétravail Construire des logements étudiants et des logements pour les personnes âgées Prendre en compte sur les futurs logements : L'efficacité énergétique L'architecture bioclimatique, et des formes architecturales novatrices et ambitieuses (type Fribourg) La densification Les panneaux solaires ou la géothermie Les matériaux sains La gestion des eaux de pluie



	La voie Bailly-Serris est étroite pour les camions	Mettre en place des transports en commun en site propre
	 Les sens de circulation sont à revoir ; les sens interdits obligent à de grands détours 	Développer l'intermodalité
	 La méridienne coupe la ville en deux et sa traversée est dangereuse 	 Revoir la liaison en circulation douce entre les quartiers
	 Les transports en commun sont chers et insuffisants entre les communes du Val 	Ouvrir un parking relais
	d'Europe	 Créer des vélibs sur le Val d'Europe
Tuononout	 Alors qu'on partait de zéro, le plan de circulation piétons – cyclistes a été mal pensé 	 Tracer des bandes cyclables sur les trottoirs très larges, avec
Transport	Il y a un manque de continuité cyclable et piétonnière, notamment entre le bourg et le	une séparation vélo – piétons par une bande podotactile
	centre urbain	 Séparer les flux entre voitures, vélos et piétons
	 Les pistes cyclables sont mal pensées, voire dangereuses 	 Aménager des passages protégés
	 Certaines voiries sont trop étroites pour les pistes cyclables 	 Valoriser les pistes cyclables dans un réseau de promenade
	 Beaucoup de trottoirs très larges permettraient d'aménager des bandes cyclables 	 Installer un jalonnement spécifique aux vélos
	Le SAN recommence à travailler sur les pistes cyclables	 Installer des parkings vélos sécurisés

